

## NOUS RECRUTONS

### **ANIMATEUR PERISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS (H/F) à temps non complet (28/35<sup>ème</sup>)**

La Ville de Kembs bénéficie d'un cadre de vie privilégié, au cœur de la région des 3 Frontières. Son territoire bordé par les rives du Rhin et la forêt domaniale de la Hardt s'étend sur plus de 7 km. Comptant près de 5 800 habitants, Kembs est une commune active et engagée dans les domaines du sport, de la culture et de l'environnement.

La Ville de Kembs recrute pour la rentrée 2024/2025 **un(e) animateur périscolaire et centre de loisirs à temps non complet (28/35<sup>ème</sup>)**.



#### **+ DESCRIPTION DU POSTE**

Vous intégrez une équipe d'environ vingt animateurs répartis sur deux sites, chaque site étant encadré par une Directrice.

Vos principales missions sont :

- Accueil des enfants
- Convoyages à pied entre la structure et les écoles
- Création et préparation des activités en lien avec le projet pédagogique
- Animer les séances d'activités avec les enfants
- Préparation des tables pour les repas
- Service des repas (petit déjeuner, déjeuner et goûter)
- Nettoyage de la structure
- Participation aux réunions d'équipe
- Participation à des projets d'animation motivants et innovants.

#### **+ PROFIL RECHERCHE**

Vous êtes obligatoirement titulaire du BAFA ou d'un diplôme dans le domaine de la petite enfance ou de l'animation et avez une première expérience d'au moins un an dans l'animation en périscolaire.

Vous êtes dynamique, vous débordez d'idées et avez l'esprit d'équipe. Vous maîtrisez et respectez les règles de sécurité et avez le sens du service public.

## **CONDITIONS D'EMPLOI**

Vous travaillez 28h par semaine du lundi au vendredi en période scolaire ainsi que pendant les vacances. Le site est fermé 3 semaines au mois d'août et 2 semaines pendant les scolaires de décembre.

Cadre d'emploi : Adjoint d'animation (catégorie C).

### Nos engagements :

- une rémunération statutaire qui prend en compte la responsabilité, la technicité et les sujétions du poste (traitement indiciaire, régime indemnitaire, 13<sup>ème</sup> mois, chèques déjeuner, forfait mobilités durables)
- l'adhésion facultative à la mutuelle et à la prévoyance de groupe avec participation financière de la commune
- l'adhésion facultative au GAS
- l'opportunité de suivre des formations chaque année
- la prise en compte de la qualité de vie au travail et l'écoute de nos agents.

Recrutement en priorité par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration suite concours) ou à défaut par voie contractuelle.

Date de recrutement : Au plus tôt le 08/07/2024, au plus tard le 02/09/2024.

**Vous êtes intéressé(e) par cette offre ?**

**N'hésitez plus, et envoyez votre candidature par mail à [drh@kembs.alsace](mailto:drh@kembs.alsace)  
ou par courrier 5 rue de Saint-Louis 68680 KEMBS.**